

Brevet de Technicien Supérieur B. T. S. A Technico – Commercial B.T.S. T.C. (Prod. Alimentaires / Végétaux d'Ornement et animaux de compagnie)



Motivation :

Vous souhaitez poursuivre des études après le BAC et préparer en 2 ans un diplôme professionnel de niveau III (BAC + 2 dans le domaine technico-commercial) avec 1 double compétence commerciale et technique dans 2 secteurs générateurs d'emplois :

- les produits alimentaires.
- Les végétaux d'ornement et animaux de compagnie.

Vous envisagez :

***d'entrer dans la vie active** en exerçant :

- soit dans une entreprise de transformation agro-alimentaire ou de production horticole le métier de :

- Délégué Technico - Commercial.
- Chef de Secteur.
- Responsable commercial.
- Attaché commercial.
- Marchandiseur
- Responsable des achats (approvisionnement).

- soit dans une entreprise de distribution le métier de :

- Chef de rayon en supermarché, Hypermarché, jardinerie, animalerie, magasin de bricolage.

Vous évoluerez vers des postes à responsabilité :

* en entreprise agro-alimentaire

- Directeur des ventes régional puis national.

* en entreprise de distribution

- Chef de département.
- Responsable de magasin

*de poursuivre vos études

Dans notre licence professionnelle : ADCI : Agro Développement et Commerce International, établie en partenariat avec l'université de Bordeaux I. Vous obtenez un diplôme de niveau II et une triple compétence : commerce, marketing, technique agro-alimentaire, commerce international. (Entrée sur dossier et entretien de motivation).

En licence et maîtrise universitaire (sur dossier).

En école d'Ingénieur commercial type « Sup. de Co. » « ESSEC » (sur dossier ou sur concours ou par classe préparatoire en 1 an).

Certificat de spécialisation : de 4 à 6 mois
Un 2^{ème} BTS en 1 an.

Inscription :

Vous êtes titulaire d'un :

- Bac général E. S. ou « L » Profil mathématiques
- Bac Technologique S. T. G.
- Bac Professionnel Commerce / Prod. Horti.
- Brevet de Technicien Agricole.

Vous devez déposer un dossier, début mars dans le Lycée Agricole (LEGTA) de votre département de scolarisation ou de domicile, que vous aurez pris sur le site Internet www.btsa.educagri.fr

Il se compose :

- Des bulletins trimestriels des classes de 1^{ère} et Terminale
- D'un avis du conseil de classe de terminale

Vous êtes convoqué par le Lycée Agricole de votre département pour un entretien obligatoire de motivation d'information et d'orientation, une cotation du dossier est établie.

Une commission nationale, composée de représentants des établissements se réunit à Dijon début Juin et décide en fonction de la cotation du dossier et des places offertes :

- L'admission
- L'inscription sur liste d'attente
- Le refus.

De juin à Septembre, les candidats ayant obtenu le Baccalauréat ou le BTA confirment leur candidature En cas de désistement, il est fait appel à la liste d'attente.

Environnement social

Les étudiants sont logés à l'extérieur de l'établissement. Après l'admission prononcée en juin, une liste de logements proposés à la location est adressée à chaque étudiant. Figurent sur cette liste le nom du propriétaire, son numéro de téléphone, son adresse, la description succincte du logement, les aides possibles (APL)... L'étude des « droits » aux bourses peut être réalisé, à la demande, préalablement à l'inscription.

Les dossiers de bourses officiels sont à remplir au moment de l'inscription (à partir de juin et courant juillet de chaque année). Les conditions d'attribution sont identiques au Ministère de l'Agriculture et au Ministère de l'Education Nationale.

Contenu de la formation

Elle comprend deux années scolaires, dont **60 semaines de cours** et **12 semaines de stage obligatoire en entreprise**

Son contenu repose principalement sur :

- Une formation générale et scientifique de niveau BAC + 2
- Une formation technologique spécialisée en Génie Alimentaire et Génie Industriel
- Des compétences en économie générale et d'entreprise.

Organisation des études : Enseignement organisé en domaines pluridisciplinaires

DOMAINES COMMUNS A TOUS LES B.T.S. AGRICOLES			
D1	Traitement des données	120 h	Mathématiques (70h) Informatique (50h)
D2	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation. D2.1 Langue Vivante 1(Anglais ou Espagnol) D2.2 Techniques d'expression et de communication	120 h 180 h	
D 3	Environnement de l'entreprise D3.1 Sciences économiques sociales et juridiques	90 h	Economie générale
M. I. L.	Module d'Initiative Locale	120 h	Agri Saveurs (Salon commercial).
E. P. S.	Education Physique et Sportive	100 h	
Activités pluridisciplinaires		200 h	
DOMAINES COMMUNS A L'OPTION TECHNICO-COMMERCIALE			
D 3	Environnement de l'entreprise D 3.2 Gestion D 3.3 Economie d'entreprise	105 h 75 h	Gestion Economie Droit commercial
D 4	Bases scientifiques, technologiques Savoirs et savoir faire professionnels		
	D4.11 Mercatique	105 h	Commerce
	D4.12 Transactions Commerciales	105 h	Commerce
	D4.13 Compléments technique et commercial en Langue Vivante 1	105 h	Langue Vivante 1
DOMAINES COMMUNS A LA SPECIALITE			
D 4	Commercialisation des produits alimentaires : D4.21 Connaissance scientifique et technologique fondamentale (120 h) D4.22 Technologie appliquée (150 h) D4.23 Economie et techniques commerciales de la spécialité (135 h) D4.24 Projet commercial et actions professionnelles (45h)	450 h	
D 4	Commercialisation des Végétaux d'Ornement : D4.61 Connaissance des végétaux, des animaux de compagnie, des fournitures et matériels d'équipement (165h) D4.62 Technologie des produits (150 h) D4 63 Economie et techniques commerciales de la spécialité (135h) D4.64 Projet commercial et actions professionnelles (45 h)	450 h	

L'examen

Pour 50 % en contrôle continu en cours de formation (C. C. F.). sur les 2 années

Pour 50 % en épreuves terminales nationales (en examen, en fin de formation).

Epreuves du Premier Groupe (20 coefficients)

Epreuves terminales en fin de formation

Epreuves	Coefficient	Nature	Durée	Module
Epreuve n°1 : Expression française et culture socio-économique	5	écrite	3h30	D2.2, D3.1
Epreuve n°2 : Techniques et gestion commerciales	5	écrite	4h	D3.2, D 3.3, D4.11, D4.12,
Epreuve n°3 : Dossier écrit Partie A : Dossier technico-commercial Partie B : Lanque vivante appliquée aux activités professionnelles	6 4	Ecrite et orale		

Epreuves du Second Groupe (20 coefficients)

Contrôles Certificatifs en Cours de Formation

Epreuves	Modules concernés	Nature	Coefficient	Nombre
Epreuve A : Traitement des données	D1.1, D1.2	Ecrite	3	
Epreuve B : Projet écrit d'un produit de communication	D2.2	Ecrite	3	
Epreuve C : Langue vivante	D2.1	Orale	3	
Epreuve D : Economie	D3.1, D3.2, D3.3	Ecrite et orale	3	
Epreuve E : Sciences et technologies	D4 (Sauf D4.13)	Orale et pratique	8	

Perspectives

Entrer dans la vie active:

Vous devenez des collaborateurs compétents et polyvalents, ayant une réelle crédibilité sur le marché de l'emploi, capables de répondre aux attentes techniques et commerciales des clients. Vous maîtrisez :
1/ tous les aspects techniques : Production, transformation, qualité, logistique, distribution dans le secteur choisi

2/ tous les aspects commerciaux : Marketing, économie de la filière, négociation commerciale (acheteur – vendeur), marchandisage.

Poursuivre ses études :

Plus de 100 licences professionnelles
Master ou IUP.
Autres formations accessibles.